

Élections municipales 2020 – Noisy-le-Sec

Charte d'engagement pour apporter des réponses collectives et solidaires aux crises écologique, économique, sociale et démocratique.

Nous, candidates et candidats de la liste unitaire "Ecologie, Solidarités. Noisy en commun", nous nous engageons, une fois élus, dans le cadre de nos futurs mandats au conseil municipal de Noisy-le-Sec, au Conseil territorial d'Est Ensemble et à la métropole du Grand Paris, à :

1 – Promouvoir et organiser des formes de démocratie directe

- Nous expérimenterons par tous les moyens possibles les conditions d'une participation active des Noiséennes et Noiséens aux prises de décisions. À cette fin, nous transmettrons préalablement tous les éléments d'information utiles dans le cadre d'assemblées de quartier ou de réunions publiques, nous faciliterons les débats et nous laisserons le temps nécessaire à une décision réfléchie.
- Nous ouvrirons les préaux d'école aux habitants, en dehors des horaires d'occupation des écoles, afin qu'ils puissent se rencontrer et discuter, reconstituant ainsi un indispensable tissu de sociabilité.
- Nous ouvrirons des espaces d'information, de débat et de décision :
 - Nous créerons des assemblées de quartier regroupant les habitantes et habitants, sur un territoire à taille humaine (à l'échelle d'un groupe scolaire), où associations, partis, syndicats auront toute leur place. Une partie du budget municipal et des moyens de communication municipaux seront consacrés aux projets élaborés par ces assemblées de quartier.
 - Les problèmes soulevés dans les assemblées de quartier (AQ) qui concernent la ville dans son ensemble se discuteront dans une "assemblée municipale des quartiers" (AMQ) à caractère décisionnaire, à laquelle participeront les délégués des quartiers et une partie de l'équipe municipale.
 - L'équipe municipale soumettra ses projets aux AQ et à l'AMQ, et les défendra au besoin dans des réunions publiques.
- Nous transformerons toutes les commissions municipales en groupes de travail thématiques réunissant élus, employés communaux et citoyens.
- Nous créerons une commission municipale, ouverte aux habitantes et habitants, chargée d'impulser, d'expérimenter, et de contrôler la mise en œuvre concrète de cette démocratie directe.
- Nous associerons les habitantes et habitants à l'élaboration des critères d'attribution des logements et des places en crèche et de tout autre objet d'affectation municipale, que nous appliquerons en toute transparence et sous contrôle citoyen.

2 – Organiser le conseil municipal suivant des valeurs de partage à tous les niveaux

- Nous élirons lors du premier conseil municipal un trinôme ou quatuor d'élus, représentant la diversité des composantes de la liste (et désigné par l'ensemble des candidats), qui décidera collégialement de la répartition des délégations et des représentations dans toutes les instances internes et externes ainsi que des délégations de signatures entre tous les élus du conseil.
- Nous nous engageons à refuser tout cumul de mandats dans l'exécutif. Le maire et les adjoints s'engagent à ne pas cumuler leur mandat avec des fonctions exécutives à Est Ensemble ou à la métropole.
- Nous partagerons les fonctions délégataires des maires adjoints ou des conseillers délégués en binômes ou en trinômes d'élus municipaux.
- Nous favoriserons la participation de tous les élus, la transmission d'expérience et la co-formation.
- Nous partagerons l'ensemble des indemnités entre tous les élus en fonction des situations financières et de l'implication.
- Nous inscrirons à l'ordre du jour les sujets proposés par les Noiséennes et les Noiséens, ainsi que par les assemblées de quartier.
- Nous partagerons la prise de décision avec les habitantes et habitants en fonction des propositions faites par les groupes de travail, ou par l'organisation de référendums locaux.
- Nous laisserons un temps d'expression citoyenne avant le conseil municipal.
- Nous respecterons les droits de l'opposition, notamment en termes d'accès à l'information et de participation aux commissions et aux groupes de travail.
- Nous signerons la charte ANTICOR.